



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10.04.2017

1. Vote des taux d'imposition directe 2017

M. le Maire propose de reconduire les taux des années précédentes pour l'année 2017. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Taxe d'habitation 20.75

Taxe foncière sur le bâti 15.93

Taxe foncière sur le non bâti 83.57

Cotisation foncière des entreprises 21.01.

2. Vote du compte administratif et du compte de gestion 2016

Budget communal

Le Conseil municipal examine le compte administratif du budget principal et l'adopte à l'unanimité.

Budget annexe assainissement

Le Conseil municipal examine le compte administratif de budget assainissement et l'adopte à l'unanimité.

3. Vote des budgets 2017

Budget primitif communal 2017

Après délibération, le Conseil municipal adopte à l'unanimité le budget équilibré comme suit :

- Investissement	
Dépenses	1 109 119,95
Recettes	1 109 119,95
- Fonctionnement	
Dépenses	883 404,44
Recettes	883 404,44

Budget primitif annexe assainissement 2017

Après délibération, le Conseil municipal adopte à l'unanimité le budget comme suit :

- Investissement	
Dépenses	355 915,41
Recettes	393 837,50
- Exploitation	
Dépenses	123 746,74
Recettes	123 746,74